

Une palette de compétences

Une nouvelle formation de technicien en logistique verra le jour dès la rentrée prochaine

Le secteur de la logistique compte 800 entreprises et quelque 13.000 salariés directs.

Les entreprises du secteur de la logistique nécessitent de plus en plus d'employés qualifiés pour poursuivre leur croissance. Afin de répondre à la demande croissante en main-d'œuvre, une nouvelle filière délivrera le titre de «technicien en logistique», et ce dès la rentrée prochaine. A la suite du diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) dénommé «gestionnaire qualifié en logistique», lancé en 2006, les élèves peuvent désormais poursuivre leurs études. Les jeunes ayant réussi une classe de 9^e technique ou polyvalente avec une moyenne annuelle égale ou supérieure à 38 points en langues pourront avoir accès à la classe de 10^e «technicien en logistique». Les cours seront assurés au sein du lycée technique de Bonnevoie et de Lallange (deux classes seront donc ouvertes). *«Il est à noter que les cours dans la ville du sud du pays seront assurés en langue française»*, précise Claude Meisch, ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

A partir de la classe de 11^e, la formation de «technicien en logistique» est organisée sous contrat d'apprentissage en alternance. La formation met un accent particulier sur les langues et renforcera les compétences des élèves en anglais, la langue éeue du secteur de la logistique. Bonne nouvelle, les élèves ayant obtenu leur diplôme de technicien pourront continuer leurs études au niveau du brevet de technicien supérieur (BTS), au sein de la Grande Région par



Claude Meisch, ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, entend répondre aux besoins des entreprises du secteur avec cette formation

exemple. La filière devrait donc faciliter le recrutement de futurs salariés au sein de ce secteur, qui offre de nombreux emplois car «le Grand-Duché est géographiquement bien placé en Europe», commente à juste titre le ministre.

Besoin croissant de profils qualifiés

Les bases de la nouvelle formation ont été définies, de façon collégiale, par un groupe de travail composé d'experts. Les profession-

nels du secteur ainsi que des représentants des ministères, professeurs et des chambres consulaires ont travaillé durant deux ans à la définition du contenu de la formation en question.

Les études de «technicien en logistique» débouchent sur une grande palette de métiers prisés, comme par exemple: administrateur des transports, responsable d'entrepôt, responsable du service client, conseiller à la sécurité ou déclarant en douane.

CHRISTOPHE COLPO

UN METIER EXIGEANT

Le technicien en logistique organise le transport d'une marchandise. Il lui incombe de garantir que les impératifs documentaires nécessaires au transport soient respectés. En outre, il lui revient de planifier le transport d'une marchandise définie avec un ou plusieurs moyens de transport, ainsi que d'effectuer le dédouanement des marchandises (le cas échéant). Dans cette perspective, le technicien doit également analyser le type de marchandise à transporter et appliquer les réglementations en vigueur. En outre, le technicien met en place les procédures logistiques internes au dépôt ainsi que la gestion du stock. Il est responsable du chargement et du déchargement des marchandises. Enfin, il assure la réception physique et documentaire des biens.